

**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 8 juin 2022**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le huitième jour de juin deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Réal Ryan, Noyan, et les conseillers régionaux suivants:

Mme Andrée Bouchard, préfet suppléant et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, M. Yves Barrette, Saint-Alexandre, M. Serge Beaudoin, Saint-Georges-de-Clarenceville, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Sylvain Raymond, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

Absences motivées : M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, M. Raymond Paquette, Venise-en-Québec et M. Denis Thomas, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Mme Stéphanie MacFarlane, journaliste au journal *Le Canada Français* et détenant une carte de presse valide émise par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), assiste à la réunion.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Résolution 16670-22

FRR Volet 3 - Signature innovation - Comité directeur - Nominations

CONSIDÉRANT QUE le Volet 3 du Fonds régions et ruralité (FRR), soit Projets « *Signature innovation* » des MRC vise la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur afin de permettre à la MRC de développer ou de se doter d'une identité territoriale forte s'articulant autour de sa vision de développement;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le MAMH relative au projet « *Signature innovation - Accueillir l'innovation dans la sécurité civile et publique et la logistique de pointe* » dans le cadre de ce volet;

CONSIDÉRANT QUE NexDev est le mandataire désigné pour la réalisation du plan d'affaires de complémentarité et celui où la nouvelle culture de l'innovation, propulsée par *Signature innovation*, a le plus de chance de trouver un terrain propice et pérenne, tant pour les entreprises qui sont les bénéficiaires de ses services que pour les employés qui y œuvrent ou pour les membres de son conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lacolle dispose de terrains industriels et d'une opportunité d'accueillir l'innovation, située à proximité des postes frontaliers;

CONSIDÉRANT QU' « *InnoSécur* » regroupe plusieurs entreprises implantées sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu et détiennent une vaste expertise développée en sécurité publique et civile/défense;

CONSIDÉRANT QUE cette entente permettra à la MRC du Haut-Richelieu de développer une référence en innovation de l'écosystème de la sécurité publique et civile (défense) et sa confluence avec la logistique de pointe;

CONSIDÉRANT QU' à l'article 4.9 de l'entente, un comité directeur doit être formé;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,
Appuyée par le conseiller régional M. Sylvain Raymond,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu mette en place le comité directeur de l'entente relative au projet « *Signature innovation - Accueillir l'innovation dans la sécurité civile et publique et la logistique de pointe* » conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), lequel est composé des membres suivants :

- Un représentant désigné par le MAMH;
- Deux représentants de la MRC : le préfet et le directeur général, M. Réal Ryan et Mme Joane Saulnier;
- Le maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mme Andrée Bouchard;
- Pour le volet logistique de pointe / zone franche : le maire de la municipalité de Lacolle, M. Jacques Lemaistre-Caron;
- Un représentant d'*InnoSécur*, Mme Carole Cardinal;
- Au poste de secrétaire, NexDev par Mme Caroline Nguyen Minh.

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

Signé: Réal Ryan, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La greffière-trésorière adjointe,

Marielle C. Rondeau

MRC du Haut-Richelieu